Nheredis | PRO Rechercher dans les archives en ligne

L'outil **Rechercher dans les archives en ligne** vous permet d'accéder, depuis votre logiciel, au portail de recherche des archives en ligne. Heredis facilite ainsi vos recherches et vous permet également d'intégrer, dans votre généalogie, les captures des actes trouvés en créant l'événement et la source associée par exemple.

• Cliquez sur le bouton ou Choisissez depuis le menu **Recherches – Rechercher dans les archives en ligne...**

Attention: certains centres d'Archives peuvent encore utiliser la technologie Flash Player. Depuis le 1er janvier 2021, ce module n'est plus utilisable. Adobe a annoncé depuis 4 ans la fin de ce service. Les Archives doivent faire le nécessaire pour adapter leurs visionneuses. Si cela n'est pas fait, l'affichage ne fonctionnera plus. Nous ne pouvons rien faire puisqu'il s'agit d'un simple affichage du site dans Heredis.

L'accès et la navigation dans les sites d'archives en ligne

Heredis affiche le portail de recherche des archives en ligne dans un véritable navigateur internet.

Fenêtre des Archives en ligne



Vous disposez d'une barre de boutons avec les options suivantes :

- Bouton **Archives** : affiche la page d'accueil des archives en ligne.
- Bouton 🚖 Favoris : affiche la liste des sites que vous avez ajoutés en favoris et permet de gérer la liste des favoris.
- Boutons de navigation **Précédent**, **Suivant** : ils donnent des indications sur l'historique de votre navigation et permettent de réafficher les pages déjà consultées.
- Bouton **C**Rafraîchir : réactualise la page affichée à l'écran
- Bouton ^{SCI} Capturer : capture la totalité de la page affichée

Comme dans tout navigateur internet, vous pouvez ajouter un nouvel onglet en cliquant (Windows) sur le mini onglet vide ou (Mac) sur le +.

(Windows) Nouvel onglet



(Mac) Nouvel onglet



Pour fermer un onglet cliquez sur la croix située dans le titre de l'onglet affiché. (Mac) passez votre souris sur l'onglet et vous verrez la croix apparaître.

Le portail des archives concerne les archives de France mais aussi celles d'autres pays. Si un pays ne fait pas partie de la liste, pensez à consulter la catégorie **Autres Pays.**

Pour la France, elles sont classées de la manière suivante : Archives départementales, Archives municipales et Archives nationales.

Dans les **Archives départementales**, la liste des sites d'archives répertoriés est importante puisque tous les centres d'Archives ayant des numérisations y sont présents. Pour retrouver facilement un site dans cette liste, vous pouvez effectuer une recherche en saisissant un numéro de département ou un nom dans la zone de recherche située dans le bandeau en bas de page. Saisissez 69 par exemple pour accéder aux archives départementales du Rhône. La liste des résultats vous propose les AD du Rhône mais également Lyon qui fait partie du département du Rhône.

En cliquant sur le bouton 🏠 de la barre des boutons, vous retournez à la page d'accueil qui présente la liste par Pays.

Utilisez les boutons de navigation 🗨 🐤 pour naviguer comme sur un site Internet.

Le portail des archives de France propose également les Archives municipales et les Archives

Nationales (des bases militaires, des bibliothèques..).

Suggérer un site

Si un site vous paraît manquant dans la liste, suggérez-le via le bouton **de la seconda** en bas à droite dans le bandeau de bas de page. Chaque proposition sera soumise à l'équipe Heredis. Si elle est retenue, elle apparaîtra sur le portail de manière permanente et sera accessible à tous les utilisateurs. Les archives départementales sont déjà toutes présentes, inutile de les proposer à nouveau, sauf si leur site a changé d'adresse.

Vos recherches se concentrent souvent sur un même territoire : choisissez le ou les sites que vous consultez le plus souvent et ajoutez-les en favoris en cliquant sur le bouton \Rightarrow > Ajouter aux favoris. Pour modifier vos favoris, cliquez sur \Rightarrow > Gérez vos favoris : vous pouvez ajouter d'autres sites, les supprimer grâce aux boutons \Rightarrow et =. En cliquant sur une ligne vous modifiez le nom des sites ou leur adresse.

La Capture d'images

Une fois les archives consultées et un acte trouvé, Heredis vous permet d'effectuer une capture de cette

acte. Cliquez sur le bouton **Capturer**.

Fenêtre des captures

Lorsque vous capturez un acte ou tout autre document, vous capturez la totalité de la page affichée dans le navigateur.

Renommez l'image avec le bouton **Renommer**, le nom par défaut correspond au titre de la page internet. Il est quasiment impossible de retrouver un média dans votre dictionnaire de média si vous ne renommez pas l'image.

Vous pouvez éditer la capture en cliquant sur le bouton 🖍 Éditer. Votre image s'affiche dans l'outil photo et vous pourrez effectuer des retouches pour rendre l'acte plus lisible (consultez l'article <u>Outil</u> <u>photo</u> pour connaître le détail de cette fonction). Une fois que les paramètres d'édition vous conviennent, appliquez les modifications et refermez cette fenêtre puis traitez vos captures.

Recadrez l'image pour supprimer des parties indésirables avec le bouton **A Rogner** : lorsque vous cliquez sur ce bouton, votre curseur de souris change de forme. Positionnez votre curseur à l'endroit où l'image doit être réajustée, maintenez le clic gauche enfoncé et faites glisser la fenêtre de sélection pour englober la zone souhaitée. Lorsque vous lâchez la souris, un bouton **Rogner** apparaît sur l'image, cliquez alors sur ce bouton. Votre image est à présent bien cadrée.

Lorsque vous avez capturé plusieurs images les boutons **Précédent** et **Suivant** vous permettent de faire défiler la liste de vos captures. Pensez à renommer chacune des images capturées.

Nous vous conseillons de garder une copie de votre média, cliquez sur le bouton **Enregistrer** et indiquez l'emplacement sur votre ordinateur.

Le bouton **Supprimer** effacera la capture affichée dans cette fenêtre.

Remarques : Toutes les images capturées sont par défaut déclarées privées et ce pour respecter les conditions d'utilisation des archives.

Sachez que si vous fermez l'outil Archives en ligne sans traiter les captures, celles-ci seront conservées dans la liste des captures le temps de votre session Heredis.

Si vous avez réussi à capturer la totalité de l'acte cliquez sur le bouton **Traiter ma capture** sinon sur le bouton **Capturer la suite de l'acte** afin d'avoir l'acte dans son intégralité.

Le traitement des captures

Heredis vous permet de traiter les captures d'acte pour les associer à un événement de votre généalogie et enregistrer les informations de l'acte.

Fenêtre de Traitement des captures

(Windows) Traitement de capture

💋 Traitement de la capture	×
Enregistrer uniquement dans le dictionnaire des médias	
○ Saisir un acte	
O Associer à un individu	
O Associer à un événement	
	Annuler Valider

(Mac) Traitement de capture

	Traitement de la capture			
	Archives intercommunales de L'Agglomération	performance and an international and an international an international and an international an internatio		
 Enregistrer uniquement dans le 	dictionnaire des médias			
🔵 Saisir un acte				
🔿 Associer à un individu				
Associer à un événement				
			Annuler	Valider

Si vous n'avez pas le temps, sélectionnez l'option **Enregistrez uniquement dans le dictionnaire des médias** pour y revenir plus tard.

Sinon trois autres choix s'offrent à vous pour traiter ces captures, **Saisir un acte, Associer à un individu** (depuis Heredis 2020) ou **Associer à un événement**.

Saisir un acte

Utilisez la saisie d'après un acte si vous souhaitez enregistrer toutes les informations de l'acte dans une grille de saisie adaptée. Attention, si votre événement a déjà été créé, Heredis ne le mettra pas à jour : il en créera un nouveau. Il faudra alors le supprimer pour éviter les doublons.

Choisissez **Saisir un acte**, sélectionnez le type d'acte et poursuivez la saisie de votre acte (reportez-vous à l'article <u>Saisie d'après un acte</u> pour plus de détails sur cette fonction).

Lorsque vous validez la saisie d'après un acte, l'événement et la source sont créés. Heredis pré-remplit pour vous une partie de la source en renseignant, le type de la source, le titre de la source, le dépôt d'archives, la nature de la source, la certitude, le site web et lui associe automatiquement la ou les captures faites.

Associer à un événement ou à un individu

Choisissez **Associer à un événement** ou **Associer à un individu** et sélectionnez ou créez l'individu auquel associer la ou les captures effectuées. Dans le cas de l'association à un événement, dépliez ensuite la liste déroulante pour choisir un événement existant ou en créer un s'il n'a pas déjà été créé.

Vous devez choisir votre option d'enregistrement de la source et du média. Pour cela, comme dans la saisie d'après un acte, choisissez entre **Créer une source**, **Ne pas créer de source** ou **Utiliser une source** existante. Pensez à enregistrer le média dans la source ou l'événement en cliquant sur le menu déroulant **Associer les médias/l'image à**.

Remarque : Si vous travaillez en mode complet, vous pouvez ajouter une citation dans la zone **Commentaire** et associer le média à la citation. Si vous choisissez **Ne pas créer de source**, le média sera automatiquement enregistrer dans l'événement.

(Windows) Traitement de capture

🔏 Traitement de la capture	×
O Enregistrer uniquement dans le dictionnaire des médias	
◯ Saisir un acte	
O Saisir un recensement	
Associer à un événement	
Sélectionner l'individu DUFOUR Marie Joséphine Aldégonde ((c) 1822-1887)	
Décès : 29 juillet 1887 🗸 🗸	
Options d'enregistrement	
O Créer la source	
Ne pas créer de source	
Commentaire : Associer l'image à :	
La source 🗸	
Annuler Valider	

(Mac) Traitement de capture

	Traitement de la	a capture			
	Bonneska na na n	da a mara da un da mara a para.			
		Contraction of the second seco			
	i kakatata, i tradician	#= ======			
		2018-07-30 10_45_54			
	Brides, and The and th	Energy and the second			
Enregistrer uniquement dans	s le dictionnaire des médias		DUCHAMP Anne Alexandrine		
• Associer à un événement			 23.06.1824 - Annonay (07100) 12.06.1825 - Annonay (07100) 		
Sélectionner l'individu DUCHAMP Anne Alexandrine (1824-1825) Naissance : 23 juin 1824 - Annonay (Ardèche) Image: Compare the second se			Image principale Parents		
• Créer une source			Pas de descendance connue		
Ne pas créer de source			Autres événements individuels		
O Utiliser une source existante	Q		Autres événements d'union		
Commentaire :		Associer les médias à :	Événements partagés		
		La source	Rubriques personnelles		
			Annular		

Lorsque vous cliquez sur **Valider**, Heredis ouvre la source et pré-remplit les informations connues, le type de la source, le titre de la source, le dépôt d'archives, la nature de la source, la certitude, le site web et lui associe automatiquement la ou les captures faites.

Complétez les éléments manquants si nécessaire et cliquez sur OK pour créer la source.

Lancer les Archives en ligne depuis un événement

L'outil de recherche vers les Archives en ligne peut être lancé directement depuis la fiche d'un individu.

	U	Évén	Année	Âge	Détails	Sources	Témoins	Méd	
111		Naiss	1931		Date (n	nardi)			
111		Bapt	1932	10m	3 févrie	3 février 1931			
Ш.	Ρ	Rece	1940	8	Lieu : Lyon (69006) - Rhône - Rh				
Ш.	1	Maria	1951	20					
111	1	Sépa	1953	22	2,000				
	2	Maria	1955	24	Évér	nement priv	vé Ne pas	reche	
+	-		Partag	ger					

A partir de l'onglet **Saisie individu**, sélectionnez l'événement que vous souhaitez compléter. Lancez la recherche vers les **Archives en ligne** grâce au bouton **Archives en ligne b** situé sous la liste des événements. Heredis vous propose directement la liste des archives en ligne correspondant à la ville de l'événement sélectionné si vous aviez précédemment renseigné cette information. Lorsque vous avez retrouvé et capturé l'acte de l'événement à compléter, Heredis pré-remplit le traitement des captures avec les informations de contexte relatives à l'individu et l'événement sélectionnés dans l'onglet **Saisie individu**.

Il ne vous reste plus qu'à valider et compléter éventuellement les informations manquantes de la source.